L'ISLE INFO N° 27

COMMUNE de L'ISLE

JOURNAL OFFICIEL D'INFORMATION

PARAÎT 4 FOIS PAR AN / DISTRIBUÉ EN TOUT MÉNAGE

Septembre 2023

Le mot de la Syndique	p. 2
Le Conseil communal	p. 2
La Municipalité vous informe	p. 3
Le coin des sociétés locales	p. 9
La vie d'ici	p. 12
L'agenda villageois	p. 22
Numéros utiles	p. 23

Le mot de la Syndique

« Le droit de vote, ce n'est pas l'expression d'une humeur, c'est une décision à l'égard de son pays, à l'égard de ses enfants »
Jacques Chirac

Chères habitantes et chers habitants de L'Isle,

Ce début d'automne est marqué par la campagne pour les élections fédérales d'octobre. Nous sommes appelés à nommer des femmes et des hommes qui formeront nos autorités fédérales pour les 4 années à venir. Le futur gouvernement définira alors les politiques publiques et les orientations prises pour demain …

Les affiches fleurissent le long de nos routes, les débats sont lancés, les repas de soutien et les stands au marché organisés. Chaque candidate, chaque candidat, s'engage dans la course aux sièges avec conviction. Chaque électrice, chaque électeur se déterminera au gré des siennes !

En tant que citoyennes et citoyens de notre canton, nous aurons le choix : 384 personnes sont en lice pour obtenir l'un des 19 sièges au Conseil National et 13 briguent les 2 fauteuils du Conseil des Etats.

Cette richesse doit faire pâlir d'envie certaines communes qui peinent à compléter leur municipalité ou les listes des conseils communaux … Tant mieux si l'échelon national est attractif, on ne peut que s'en réjouir.

Nous avons la chance de vivre dans un pays libre et de pouvoir élire nos autorités. Choisissons donc nos élues et nos élus, usons non seulement de ce droit mais accomplissons notre devoir, pour notre pays et pour l'avenir de nos enfants.

Pour conclure, je profite de ce message pour remercier toutes celles et ceux qui s'engagent à l'échelon communal, en donnant de leur temps et en s'investissant au quotidien ; avec un clin d'œil particulier pour les membres du bureau du Conseil communal qui œuvreront au dépouillement le 22 octobre prochain !

Anne-Lise Rime, syndique

Le Conseil communal

LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL se tiendra le mercredi 4 octobre 2023 à 20h00, à la Salle du Grand Conseil au Château de Lausanne

Ordre du jour

1. Statutaire.
2. Préavis 03/2023 : arrêté d'imposition 2024.
3. Préavis 04/2023 : demande de crédit de CHF 70'000.00 TTC pour l'étude préliminaire en vue de la réfection des infrastructures d'améliorations foncières (AF), 2ème étape.
4. Communication de la Municipalité : travaux de transformation et de rénovation de l'ancienne Gendarmerie, préavis 03/2022 : point de la situation, réflexions de la Municipalité et options envisageables.
5. Communications de la Municipalité.
6. Communications du Bureau.
7. Propositions individuelles.

Le Conseil communal (suite)

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.

Cette séance se déroulera à la Salle du Grand Conseil au Château à Lausanne. Le transport s'effectuera en bus (organisé par le Bureau du Conseil) départ à 18h15 à l'arrêt des bus scolaires, rue du Château 7 à L'Isle.

Quelques places seront disponibles dans le car pour le public, **sur inscription uniquement** auprès de :

conseil.communal@lisle.ch

Une collation sera organisée sur place après la séance et avant le départ du bus.

La Municipalité vous informe

PERSONNEL COMMUNAL

La Municipalité félicite chaleureusement **M. Nathanël Bissat** pour l'obtention de son certificat fédéral de capacité de forestier-bûcheron en date du 22 juin 2023.

M. Bissat fait partie de l'équipe communale jusqu'à la mi-janvier de l'année prochaine.

C'est avec plaisir que **M. Maric Della Casa** a été accueilli cet été au sein de l'équipe forestière, pour accomplir son apprentissage de forestier-bûcheron durant une période de trois ans.

MISE PUBLIQUE DE BOIS DE FEU

Vendredi 3 novembre 2023 à 20h
Hôtel de la Balance, 1er étage

Le descriptif et la situation des lots seront à disposition des personnes intéressées au Greffe municipal, sur le site internet communal www.lisle.ch et auprès de M. Guy Monnier, garde-forestier.

VENTE DE BOIS DE FEU AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

N'attendez pas l'hiver pour commander votre bois !

Pour passer commande ou répondre à vos questions, M. Guy-Robert Monnier, garde-forestier, est à votre disposition à l'adresse mail : guy-robert.monnier@vd.ch ou au 079 353 31 24.

Les tarifs sont les suivants :

Bois de feu vert en 1 mètre, pris en forêt	Fr.	80.- / stère
Bois de feu sec scié en 33 cm, pris à BASECO	Fr.	160.- / stère
Bois de feu sec scié en 33 cm, livré	Fr.	180.- / stère
Bois de feu sec scié en 25 cm, pris à BASECO	Fr.	170.- / stère
Bois de feu sec scié en 25 cm, livré	Fr.	190.- / stère

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire d'ouverture au public :

Greffe municipal : greffe@lisle.ch	Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h *ou sur rendez-vous*
Bourse communale : bourse@lisle.ch	Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h *ou sur rendez-vous*
Contrôle des habitants et bureau des étrangers : controle@lisle.ch	Lundi de 9h à 11h Jeudi de 9h à 11h et de *15h à 18h* * *ou sur rendez-vous*

* Durant les vacances scolaires, fermé le jeudi après-midi

DECHETERIE

La déchèterie se situe à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle. Les horaires d'ouverture sont valables toute l'année :

mercredi 15h à 18h
samedi 8h30 à 11h30

ORDURES MENAGERES

Le ramassage s'effectue dès 06h 30, le mercredi matin.

Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille.

COMPOSTIERE

La compostière se situe sur la route du Mollendruz (sortie de L'Isle en direction de Mont-la-Ville, suivre le chemin 50m à gauche après le dépôt du Service des Routes). Vous pouvez y déposer les déchets verts – gazon – branchages – déchets de cuisine crus – cendres froides. Uniquement pour les habitants de L'Isle.

Du 1er avril au 15 octobre		Du 16 octobre au 31 mars	
15 h 00 – 20 h 00	Mercredi	Mercredi	15 h 00 – 18 h 00
08 h 30 – 18 h 30	Samedi	Samedi	08 h 30 – 11 h 30

JARDINS COMMUNAUX, PARCELLE A LOUER

La Municipalité propose à la location, la parcelle « A » d'une surface de 118 m^2, libre depuis le 1er janvier 2024, au tarif de Fr. 100.- par année (eau comprise).

Le règlement des jardins communaux est à disposition sur le site internet de la Commune.

En cas d'intérêt, veuillez adresser une demande écrite au Greffe municipal, rue du Château 7 ou par courriel à greffe@lisle.ch, avec vos coordonnées complètes.

POLITIQUE COMMUNALE DU STATIONNEMENT

La Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA (SEFA) a mis en fonction deux bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Ces bornes sont installées sur deux places de parc à la Potale, en dessous du bâtiment de La Poste.

Le parcage est exclusivement réservé aux véhicules électriques et n'y est autorisé que durant le temps de la recharge.

Les personnes intéressées par cette prestation peuvent s'adresser directement à la SEFA qui leur fournira tous les renseignements nécessaires ou via l'application EVPASS.

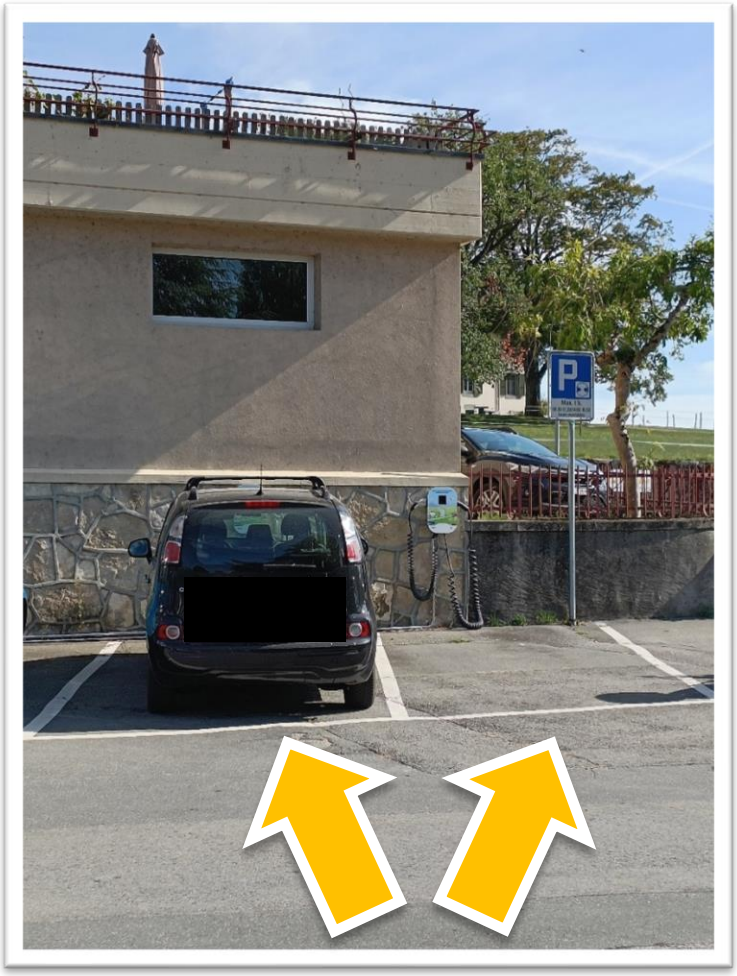

GRANDE SALLE, salle de gymnastique

Vous cherchez un espace pour vos cours de fitness, yoga, danse ou autres activités similaires ?

La salle de gymnastique est disponible le mardi matin durant toute l'année scolaire 2023-2024, de 8h à 12h au tarif de Fr. 60.- de l'heure.

Si vous désirez plus de renseignements, nous vous remercions de vous adresser au Greffe municipal (greffe@lisle.ch).

DENEIGEMENT / SALAGE DURANT L'HIVER 2023 - 2024

En cas d'intérêt pour des prestations de déneigement et/ou de salage de vos accès privés par le service communal de la voirie, nous vous remercions de vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous. La Commune prendra ensuite contact avec vous pour les conditions tarifaires.

Vos accès privés seront déblayés à l'issue de la tournée communale.

Les personnes ayant déjà bénéficié de ces prestations durant l'hiver 2022-2023 n'ont pas besoin de compléter ce bulletin. Les conditions sont automatiquement renouvelées, sauf résiliation écrite de leur part.

1. Je désire que mes accès soient :

Déneigés Oui ☐ Non ☐ | **Salés** Oui ☐ Non ☐

2. Je souhaite que mes accès soient déblayés les jours suivants :

Vos accès privés seront déblayés à l'issue de la tournée communale

Lu : ☐ Ma : ☐ Me : ☐ Je : ☐ Ve : ☐ Sa : ☐ Di : ☐

Lieu du déneigement et/ou salage

Adresse : _____

L'Isle ☐ Villars-Bozon ☐ La Coudre ☐

La facture doit être adressée à :

Nom, prénom : _____

(Si différent du déneigement)
Adresse : _____

NP, ville : _____

N° de téléphone : _____

Adresse de courriel : _____@_____
Merci d'écrire lisiblement

Lieu & date : _____

Signature :
A retourner à la Bourse communale, Rue du Château 7, 1148 L'Isle ou bourse@lisle.ch

CINE SENIORS « Regards 9 » au cinéma de Cossonay

La nouvelle saison est lancée ! Deux abonnements sont à votre disposition à l'Administration communale, vous permettant d'accéder gratuitement aux séances de projection. Les trois premiers films présentés sont :

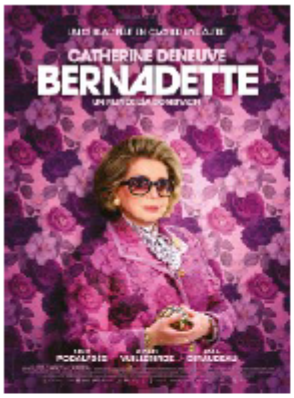

BERNADETTE
Ages : Voir sur le site internet
Mardi 7 novembre 2023 à 14h30

Quand elle arrive à l'Elysée, Bernadette Chirac s'attend à obtenir enfin la place qu'elle mérite, elle qui a toujours œuvré dans l'ombre de son mari pour qu'il devienne président. Mise de côté car jugée trop ringarde, Bernadette décide alors de prendre sa revanche en devenant une figure médiatique incontournable.

MARIE-LINE ET SON JUGE
Ages : Voir sur le site internet
Mardi 5 décembre 2023 à 14h30

Marie-Line, 20 ans, est une serveuse énergique et bruyante. Sa rencontre avec un juge bougon et déprimé qui l'engage comme chauffeur, va bouleverser sa vie.

LA PETITE
Ages : voir site internet
Mardi 9 janvier 2024 à 14h30

Joseph apprend que son fils et le compagnon de celui-ci viennent de périr dans un accident. Ils attendaient un enfant via une mère porteuse en Belgique. Que va devenir leur futur bébé ? Joseph en est-il le grand-père légitime ? Porté par la promesse de cette naissance qui va prolonger l'existence de son fils, le sexagénaire part à la rencontre de la jeune flamande au caractère farouche et indomptable…

Le coin des sociétés locales

Le coin des sociétés locales (suite)

JOYEUX NOEL
FENETRES L'ISLOISES
Calendrier
AVENT 2023
comme chaque année et depuis plus de 15 ans
chaque soir, du 1er au 23 décembre
les habitants de L'Isle sont invités
à animer nos rues, en décorant nos fenêtres
et si le coeur vous en dit
c'est aussi l'occasion d'accueillir
vos voisins, vos amis et de
faire de nouvelles rencontres...
afin de partager un moment
convivial et amical
INFO : Magali Donzé - 079 691 86 18 - axelmagali@gmail.com

A vos agendas,
FETE DE NOEL DE L'ISLE
LE MARDI 19 DECEMBRE 2023
à 18h30
C'est encore tôt, mais on n'oublie pas vos enfants !
Le comité se prépare, et vos enfants recevront en octobre une invitation...
Les ateliers débuteront en novembre,
à tout bientôt !!!!
TU AS ACHETÉ LES PAMPERS?
HEUU...

HORAIRE DE L'OFFICE DE POSTE

du lundi au vendredi :	08h30 à 10h30
	15h30 à 18h00
le samedi :	08h30 à 10h30

CONTRÔLE GRATUIT DES CHAMPIGNONS à COSSONAY

Du 19 août au 11 novembre 2023 (excepté le 18 septembre).

Tous les samedis et lundis de 17h à 18h au Collège des Chavannes
021 861 04 95

HALTE A L'INVASION DU FRELON ASIATIQUE !

Comme vous le savez peut-être déjà, le frelon asiatique (vespa velutina), qui est arrivé en Europe en 2004 du côté de Bordeaux (F), a entamé une invasion à travers la France. Il est arrivé en Suisse l'année passée par les portes du Jura et de Genève. Cette espèce, une fois durablement installée, est capable d'exercer une forte pression sur les abeilles mellifères et les autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages. Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation.

La lutte contre cette espèce invasive n'est actuellement pas organisée par la Confédération, le frelon asiatique n'étant actuellement pas reconnu et classé officiellement comme espèce nuisible ou invasive. La responsabilité revient ainsi aux cantons. Actuellement, la coordination dans le Canton de Vaud est entreprise et organisée par le Professeur Daniel Cherix qui est le responsable cantonal de cette lutte. En collaboration avec la Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (FVA), cette lutte se déroule de la manière suivante :

Dans une **première phase**, un réseau d'apiculteurs formé pour ce faire identifie en fonction de la direction de vol des frelons asiatiques les emplacements potentiels où les nids de frelons pourraient se situer. Une équipe formée à la télémétrie de la Task Force vient ensuite localiser l'emplacement exact du nid.

Dans une **deuxième phase**, le nid est détruit et démonté.

Mais pour le dépistage des individus et des nids de frelon asiatiques, qu'ils soient primaires ou secondaires, nous avons également besoin de l'aide de la population.

C'est pour cette raison que nous faisons appel à vous.

Cette situation évolue tous les jours et pourrait très vite devenir ingérable, autant pour les apiculteurs que pour la population ; nous avons rapidement besoin de votre engagement dans cette recherche.

Le comité de la FVA et de la Task Force Frelon Asiatique Vaud

COMMENT LE RECONNAITRE ?

Frelon commun (jusqu'à 4 cm) — **Frelon asiatique (jusqu'à 3 cm)**

COMMENT RECONNAITRE LES NIDS PRIMAIRES ?

Forme plutôt ronde, jusqu'à la taille d'un ballon de foot,
Emplacement dans buissons, garage, couvert, etc.
Aller-retour d'insectes à un point fixe

COMMENT RECONNAITRE LES NIDS SECONDAIRES ?

Forme de poire, peut atteindre le diamètre de 80 cm,
Localisation dans canopée des arbres à > 20m de hauteur
Aller-retour d'insectes à un point fixe

COMMENT SE PROTEGER ?

Ne pas s'approcher d'un nid actif
Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid
Sensibiliser les enfants
Inspecter périodiquement son environnement
Annoncer sur www.frelonasiatique.ch

COMMENT REAGIR LORS D'UNE ATTAQUE ?

Rester calme
Eviter les mouvements brusques
S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
Ne pas rester groupés

QUE FAIRE APRES UNE ATTAQUE ?

Se mettre au repos
Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées,...).

Annonces sur **www.frelonasiatique.ch**

Autres informations :
www.abeilles.ch
www.apiculture.ch

Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce dépliant.
2023_08_27_v3_fva_voellinger.q
www.apiculture.ch

QUELQUES NOUVELLES DU PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS

« Ça coule de source ? »
Nouvelle animation pédagogique au départ de L'Isle

La Venoge est à l'honneur d'une nouvelle animation pédagogique créée par le Parc naturel régional Jura vaudois. Elle permettra aux élèves de mieux saisir les enjeux en lien avec l'utilisation de l'eau et le relief karstiques du massif jurassien.

Comment l'eau potable apparaît-elle ? Quels sont les mécanismes naturels à l'origine de la création des sources, dans le Jura ? Dans le contexte du changement climatique, la question de l'eau devient de plus en plus cruciale, même en Suisse. Afin de mieux comprendre cette ressource précieuse et de la préserver, le Parc Jura vaudois a développé une nouvelle animation pédagogique « Ça coule de source ? », au départ de L'Isle. Les élèves du cycle 3 (9 à 11H) qui participeront à cette nouvelle animation partent à la découverte d'un paysage façonné par l'eau, la roche et le vivant. Ils étudient la source d'un des cours d'eau emblématique du Canton de Vaud : la Venoge. Ils observent un paysage karstique et prennent conscience de l'importance de l'eau pour la nature et dans la vie quotidienne.

Cette animation s'intègre dans un cycle d'animations intitulé « De la source à l'embouchure », créée en partenariat avec la Maison de la Rivière. La première excursion est proposée par le Parc tandis qu'une seconde est proposée par celle-ci en aval, le long du cours d'eau.

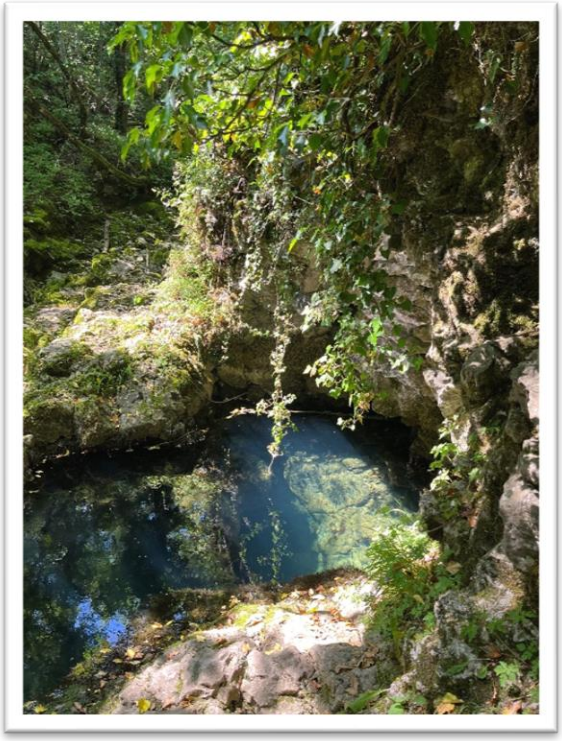

Vous êtes enseignant ·e ou organisateur d'activités parascolaires ?
Les animations pédagogiques du Parc Jura vaudois vous intéressent ?
Contactez-nous !
animations@parcjuravaudois.ch – 022 366 51 70
Programme complet et informations complémentaires :
www.parcjuravaudois.ch/animations-pedagogiques

ANNIVERSAIRES AU PLURIEL

C'est avec émotion que la Municipalité a célébré les 90èmes anniversaires de Mme Antoinette Margot-Jaggi, de Mme Elisabeth Bourl'honne-Morel et de M. Henri Matthey.

Pour répondre au souhait de Mme Margot-Jaggi, le Service communal des forêts a réalisé un banc qui a été installé sous la Croix de Châtel. Il permettra à chacune et à chacun de s'y installer et d'admirer depuis cet alpage la vue magnifique offerte sur la plaine et les Alpes.

EN QUELQUES CLICHÉS …

… le 24 juin, l'Oenorallye La Côte 2023

… Festo'château,

le 1er juillet

… la Fête de la Société de l'Abbaye de L'Isle

le Cordon bleu et blanc, du 29 au 31 juillet

LIBERT

2023
LIBERTÉ
ET
PATRIE
FEUERWEHR

… les festivités du 1er août sous la cantine

… et la traditionnelle brocante du Château, du 1er au 3 septembre

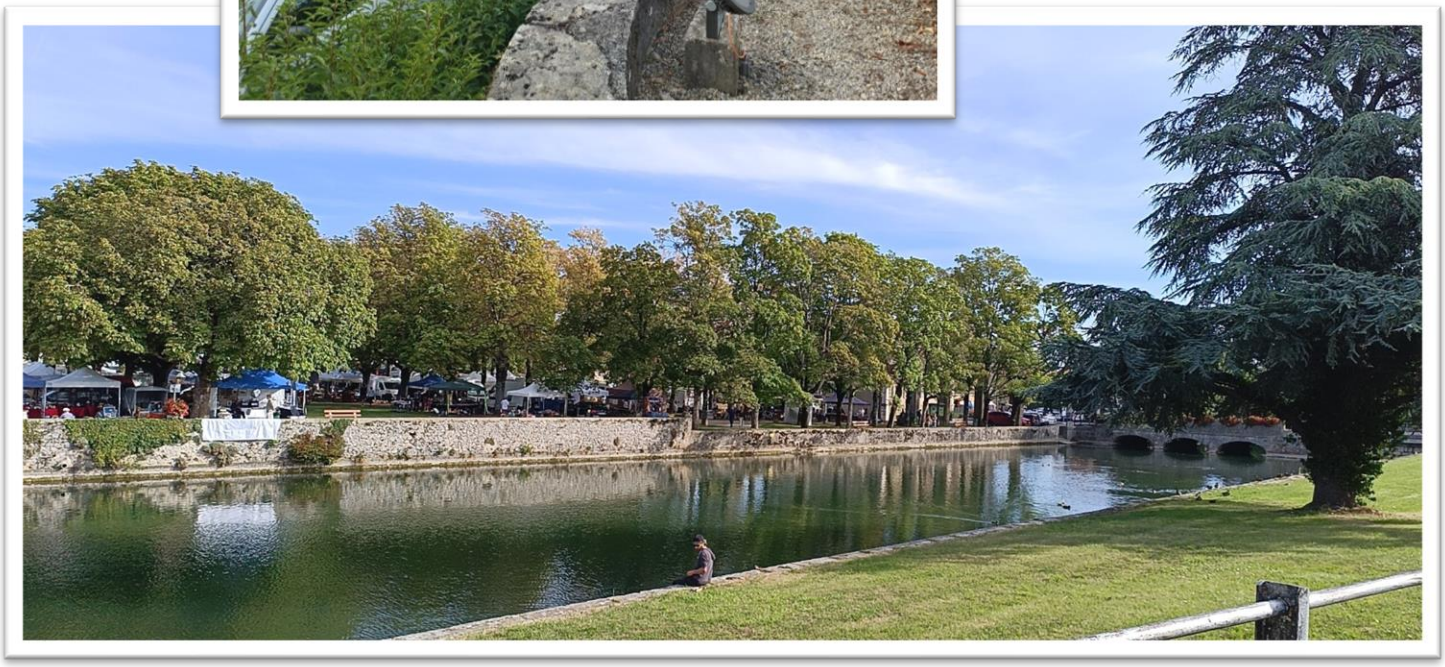

L'agenda villageois

Sous réserve de modifications

21 septembre, dès 20h Caveau du Château	**Soirée décompressage entre filles** *Organisation : AchIsle*
4 octobre, 20h Salle du Grand Conseil à Lausanne	**Séance du Conseil communal**
8 octobre, de 9h à 17h Grand salle	**Expo-vente** avec tombola et repas de midi. *Organisation : Ass. des Paysannes vaudoises*
22 octobre Grand salon du Château	**Elections fédérales** au Conseil national et 1er tour au Conseil des Etats #EF2023 Elections fédérales Canton de Vaud
9 novembre, dès 20h Caveau du Château	**Soirée décompressage entre filles** *Organisation : AchIsle*
10 novembre, dès 18h Caveau du Château	**Soirée jeux** *Organisation : AchIsle*
11 novembre Grande salle	**Souper de la Jeunesse** *Organisation : Jeunesse de L'Isle*
12 novembre	**Elections fédérales** 2ème tour au Conseil des Etats
18 novembre Grande salle	**Repas populaire** *Organisation : FC Veyron-Venoge*
Du 1er au 23 décembre	**Fenêtres de l'Avent à L'Isle** Pensez à vous inscrire !
7 décembre Salle du Conseil au Château	**Séance du Conseil communal**
19 décembre	**Fête de Noël à L'Isle**

Numéros utiles

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414

Agence d'assurances sociales, Cossonay	021 804 98 70
Caisse de chômage, Morges	021 557 92 91
Centre de biométrie, passeports	0800 011 291
ECA Pully	058 721 21 21
EP Cossonay-Veyron-Venoge, secrétariat	021 557 89 39
Etat civil de La Côte, Morges	021 557 07 07
Garde forestier, M. Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, M. Alexandre Cavin	079 237 42 70
Garde faune, M. Kim Pieracci	079 237 42 59 / 021 557 86 16
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix, Morges	021 557 94 00
Médecin au village, Dr Jonathan Degroote	021 864 58 62
Office d'impôt districts de Nyon & Morges	022 557 50 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Ramoneur, M. Patrice Robert-Grandpierre	021 866 12 90
Registre foncier de La Côte, Tolochenaz	021 557 91 40